

DIPLOME d'ETAT Infirmier en Pratique Avancée

Année universitaire 2024-2025

L'infirmier en Pratique Avancée (IPA) dispose de compétences élargies relevant du champ médical et d'une expertise dans le métier socle, dans les rôles suivants : la clinique, le conseil, la consultation, l'éducation, le leadership, la recherche. Il exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en établissement de santé ou en maison de santé et participe à la coordination des parcours de soins ; il assure le suivi de patients en relais de consultations médicales, avec l'accord du patient, dans le cadre d'un protocole d'organisation signé avec le médecin.

Organisation de la formation :

Le dispositif de formation IPA est un **dispositif hybride** (présentiel + e-learning) construit en collaboration avec les 4 sites universitaires de la région Auvergne-Rhône Alpes, au sein des facultés de médecine. Chaque composante est en charge d'une ou plusieurs mentions :

- **Pathologies chroniques stabilisées et Soins primaires : Grenoble et Saint-Etienne**
- **Psychiatrie et Santé mentale : Clermont-Ferrand**
- **Oncologie et Hémato-oncologie : Lyon**
- **Maladies rénales, Dialyse, Transplantation rénale : Saint-Etienne**
- **Urgences : Lyon et Saint-Etienne**

En première année, l'étudiant s'inscrit sur le site universitaire de son choix, indépendamment de son choix de mention.

La première année constitue un tronc commun. La formation comprend 10 semaines d'enseignement présentiel sur l'année, sous forme de séminaires régionaux (un sur chaque site universitaire) alternant avec des séminaires locaux (sur le site universitaire de rattachement de l'étudiant), **soit 270 heures par an en présentiel**. Elle comprend également des cours à distance en e-learning à hauteur de **250 heures par an**, des travaux collaboratifs autogérés et guidés (en inter-séminaires, **estimation 60 à 90h par an**), et un **stage de 2 mois**.

En deuxième année, l'étudiant rejoint le site de la mention choisie. La formation comporte 6 semaines de séminaire présentiel. Elle comprend **des enseignements à distance** pour un **volume global annuel estimé à 250 h**. S'y ajoutent le mémoire de fin d'études et des travaux collaboratifs autogérés et guidés (en inter-séminaires, **estimation 120 à 160 h par an**), ainsi qu'un **stage de 4 mois**.

Les volumes d'heures indiqués n'incluent pas le travail personnel de l'étudiant, nécessaire à ce niveau de formation.

Conditions d'admission :

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier de secteur psychiatrique tel que défini par l'article L. 4311-5 du Code de la santé publique (*L'inscription n'est possible que pour la mention Psychiatrie et Santé Mentale*)
- VAP (2e année, renseignements : vae-vap.df@uca.fr)

Dossier de candidature :

- Lettre de motivation
- Projet professionnel argumenté
- Copie du Diplôme d'Etat Infirmier (ou du Diplôme d'Etat d'Infirmier de secteur psychiatrique)
- Curriculum Vitae

Inscriptions ouvertes sur la plateforme e-candidat UCA :

Du 1 avril au 3 juin 2024 ; jury d'admission 14/06/24

Contact Inscriptions UCA Clermont-Ferrand :

Scolarité DE IPA / Masters : Sonia ZINCK

☎ 04 73 17 79 16 de-ipa.medecine@uca.fr

Niveau d'étude : BAC +5, diplôme d'Etat valant grade Master

Régime d'études :

- Formation Continue (conventionnement employeur ou OPCO)
- Formation Initiale – Reprise d'études (**NB** : une expérience professionnelle de 3 ans en tant qu'infirmier DE est requise pour exercer en tant qu'IPA)

Tarifs :

- Prise en charge par l'employeur : **4 575 euros*** + Droits d'inscription à la charge du stagiaire (convention de formation professionnelle continue)
- Autofinancement : **1 575 euros*** + Droits d'inscription à la charge du stagiaire (contrat de formation professionnelle continue)

***sous réserve de modification**

Responsables de la Formation à l'UCA :

- Responsables pédagogiques DE IPA : Pr Pierre Michel LLORCA
Mme Florence POLICARD florence.policard@uca.fr
- Responsables pédagogiques mention : Pr Pierre Michel LLORCA
Mme Amandine BAUJARD

Calendrier des séminaires présentiels* 2024-2025 (1^{ère} année) :

Semaine 37 du 9/09 au 16/09/2024	Séminaire régional	Clermont-Ferrand
Semaine 38 du 16/09 au 20/09/2024	Séminaire local	Clermont-Ferrand
Semaine 41 du 7/10 au 11/10/2024	Séminaire régional	Saint-Etienne
Semaine 42 du 14/10 au 18/10/2024	Séminaire local	Clermont-Ferrand
Semaine 47 du 20/11 au 22/11/2024	Séminaire régional	Lyon
Semaine 48 du 25/11 au 29/11/2024	Séminaire local	Clermont-Ferrand
Semaine 3 du 13/01 au 17/01/2025	SR+SL	Lyon (2j) + Cfd (3j)
Semaine 7 du 10/02 au 14/02/2025	Séminaire régional	Grenoble
Semaine 8 du 17/02 au 21/02/2025	Séminaire local	Clermont-Ferrand
Semaine 15 du 7/04 au 11/04/2025	Séminaire local	Clermont-Ferrand
Du 10/03 au 4/04 et du 14/04 au 16/05	Stage **	

*Sous réserve de modifications

**Le stage est réalisé en milieu de soins hospitalier ou extrahospitalier, dans une structure accréditée par l'UCA, sur une période de 8 semaines ou dans deux structures en 2 fois 4 semaines. Le stage est obligatoirement réalisé dans une autre structure ou unité de soins que celle d'origine de l'étudiant.

Calendrier des séminaires présentiels* 2024-2025 (2^{ème} année – Mention PSM Clermont-Ferrand) :

Semaine 36	Séminaire
Semaine 41	Séminaire
Semaine 45	Séminaire + Partiels
Semaine 49	Séminaire + Partiels
Semaine 4	Séminaire + Partiels
Semaines 5 à 12 et 14 à 22	Stage **
Semaine 24	Séminaire + Partiels
Semaine 27	Soutenances mémoire et stage

* Sous réserve de modifications

**Le stage est réalisé en milieu de soins hospitalier ou extrahospitalier, dans une structure accréditée par l'UCA et/ou dans l'établissement d'origine de l'étudiant, sur une période de 16 semaines ou dans deux structures en 2 fois 8 semaines.